

## NOUVELLE COMPÉTENCE

## FUSION DES ÉCOLES DE MUSIQUE

### ACTUELLEMENT, LE TERRITOIRE POSSÈDE 2 ÉCOLES DE MUSIQUE, ET DEMAIN ?

**DEMAIN, C'EST EN SEPTEMBRE 2021... QUE LA CCSL PORTERA UNE NOUVELLE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE POUR TOUS LES USAGERS DU TERRITOIRE : "ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE".**

Fortes de leur expérience, les écoles de musique délivrent un service de qualité sur le territoire.. Depuis de nombreuses années, les professeurs enseignent avec un véritable savoir-faire : éveil musical et pratiques musicales, instruments, chants, aux élèves et adultes, en formation individuelle ou collective.

Aujourd'hui, en Sèvre & Loire, la compétence des écoles de musique est associative (Loire-Divatte Pôle Fortissimo) et municipale (école de Vallet). Après une première fusion en 2019, entre l'école associative Loire-Divatte et Fortissimo, **la démarche d'harmoniser l'offre de services se poursuivra jusqu'en septembre 2021**, et ce dans la continuité du précédent mandat.

La communauté de communes souhaite poursuivre la mise en œuvre d'un enseignement pédagogique qualitatif et faciliter la pratique amateur, en créant l'école de musique Sèvre & Loire à partir du 1er septembre 2021. Celle-ci s'inspirera de l'offre déjà apportée par les actuelles écoles de musique.

#### LES ENJEUX PRINCIPAUX DE CETTE FUSION sont de :

- proposer une offre de services qualitative, égalitaire et claire pour tous, à tous les usagers du territoire, et aussi complémentaire et élargie ;
- de mutualiser les moyens humains, financiers et matériels ;
- et d'améliorer le rayonnement de l'école de musique afin de promouvoir son attractivité.

#### L'OBJECTIF POUR 2021

est de réaliser une seule entité intercommunale "École de musique Sèvre & Loire" avec des enseignements à Vallet et à Divatte-sur-Loire.

Les cours dispensés ne changent pas fondamentalement, mais des subtilités seront opérées de manière substantielle.

Retrouvez en avril prochain, sur [interco.c-sevreloire.fr](http://interco.c-sevreloire.fr) ou à l'école, la programmation de la saison 2021-2022, avec toutes les modalités d'inscriptions et l'organisation des cours.

#### INFOS CLÉS

**AUJOURD'HUI | Plus de 2500 adhérents et environ 900 élèves**

**DEMAIN | Septembre 2021**

- 2 structures musicales vont fusionner pour créer une seule structure intercommunale
- Prise de la compétence facultative de politique culturelle et d'enseignement musical avec, la gestion de l'école de musique Sèvre & Loire, le partenariat et le soutien aux activités musicales, la construction et la gestion de l'école de musique de Divatte-sur-Loire
- Transfert direct du patrimoine, de la trésorerie, vers le budget général de la CCSL : mode de gestion en régie directe
- La CC Sèvre & Loire poursuivra le soutien des pratiques musicales amateurs et la continuité voire le renforcement des partenariats pour mener des projets collectifs et transversaux de qualité.

### UN PROJET SUR 2 MANDATS

#### MANDAT 2017-2020

- **EN 2017 :** Inscription dans la feuille de route de la précédente mandature : harmoniser la compétence en un seul mode de gestion et offre de service aux usagers
- **EN 2019 :** diagnostic et enjeux du projet et étude structure juridique
- **EN 2020 :** validation du projet, avec principe de régie et financement

#### MANDAT 2020-2026

- **OCTOBRE 2020 :** Reprise du projet Ecole de musique dans la feuille de route des nouveaux élus
- **JANVIER 2021 :** Etude d'impact
- **FÉVRIER 2021 :** Engagement sur le projet et choix d'une gestion en régie
- **MARS 2021 :** Vote du budget
- **AVRIL 2021 :** Vote des tarifs
- **SEPTEMBRE 2021 :** Lancement de la nouvelle structure Ecole de musique Sèvre & Loire

## CULTURE

## PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

### UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE PCT

#### PRÉSENTATION DU LOGO PCT

Lancé en 2019, le Projet culturel de Territoire, appelé aussi PCT, prend forme avec la mise en place d'actions concrètes et grâce à sa nouvelle identité visuelle, colorée, fraîche et emprunte du dynamisme communautaire.



#### LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE PCT, C'EST QUOI ?

- **Un contrat de développement culturel** qui court sur 4 ans et qui est conventionné entre la Communauté de communes Sèvre & Loire (CCSL), le conseil départemental de Loire-Atlantique et le Ministère de la Culture, via sa délégation régionale (DRAC). La première année du PCT a débuté en 2019-2020.
- **Une démarche de concertation...** La CCSL et les communes du territoire ont travaillé de concert à partir d'une méthodologie partagée, facilitant les échanges et la connaissance du territoire, avec
  - un diagnostic culturel mené sur tout le territoire, en 2019 et 2020, auprès des élus, des techniciens culturels et des associations.
  - la validation d'une stratégie et d'une vision politique partagée, autour d'axes bien identifiés.
- **Une initiative encourageant la médiation culturelle**

Le PCT encourage les actions dites de « médiation culturelle » telles que les projets envers les publics spécifiques (scolaires, jeune public, handicapés), les pratiques d'enseignement artistique, l'implication des habitants (ateliers, spectacles participatifs)...

**RENSEIGNEMENTS :** service PCT / 02 51 79 51 82 / [y.denis@cc-sevreloire.fr](mailto:y.denis@cc-sevreloire.fr) / <https://interco.c-sevreloire.fr>

## JUSTICE

## LE PAD DEVIENT...

### ...POINT JUSTICE

#### UN NOM UNIQUE DONNÉ À TOUS LES SERVICES D'ACCÈS AU DROIT



Afin d'harmoniser les dénominations entre le point d'Accès Au Droit (PAD), le CDAD44, les RAD et les MJD de Loire-Atlantique, un nouveau nom est donné "Point Justice".

La politique publique de l'accès au droit et à la justice contribue au développement de la justice de proximité. Afin de faciliter

l'identification des structures du réseau judiciaire de proximité par les usagers, le PAD sera désormais nommé Point Justice.

#### A QUOI SERT LE PAD ?

**Recherche d'une information, d'un conseil juridique gratuit près de chez vous ? d'une médiation ou d'une conciliation pour résoudre un litige à l'amiable ?**

Contactez l'accueil de la CC Sèvre & Loire pour prendre RDV avec un professionnel du droit au : 02 51 71 92 12 ou [contact@cc-sevreloire.fr](mailto:contact@cc-sevreloire.fr).

Pour en savoir : <http://www.cdad-ca-rennes.fr>

## EMPLOI

## RDV DE L'EMPLOI

DE MARS À DÉCEMBRE, DES RENCONTRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE SÈVRE & LOIRE



Ces rencontres peuvent se révéler être une rampe de lancement idéale dans la recherche d'un emploi ou pour opérer un changement dans sa vie professionnelle.

Les RDV de l'emploi privilégient les rencontres avec les professionnels et cassent les idées reçues sur des secteurs d'activités.

Le programme sur <http://bit.ly/rdvemploi2021>



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...